

11 JUILLET 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION – DÉLIBÉRATION
Modification de la date du congrès

VU l'article 4 des statuts ;

CONSIDÉRANT le fait que notre association a des finances limitées et le fait que le lieu pour le congrès n'est pas défini.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

DÉCIDE du report du congrès des jeunes élus de France, prévu en septembre 2021 à une date ultérieure, définie par un arrêté du Président après consultation du Conseil d'Administration ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents aux effets ci-dessous.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à Saint-Brieuc, le 10 juillet 2021.

Le Président,
Le Président du Conseil d'Administration,
Antonin MAHÉ


Le Bureau du Président
Association des Jeunes Élus de France
31, rue de Gouédic, 22000 Saint-Brieuc
presidence@jeuneselusdefrance.fr
RNA : W222005592